

Aide à l'investissement de transition numérique

PROVINCE SUD

Présentation du dispositif

Le nouveau code des aides pour le soutien de l'économie de la province Sud - CASE 2020 institue une aide aux investissements de transition numérique .

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Est éligible à l'aide toute entreprise ou micro-entreprise dont le siège social et l'activité principale sont situés sur le territoire géographique de la province Sud et dont l'activité fait partie des filières éligibles (annexes).

— Critères d'éligibilité

Le demandeur et l'entreprise doivent être en situation régulière au regard de leurs obligations fiscales et sociales.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Sont considérés comme des investissements de transition numérique : les investissements qui permettent à l'entreprise d'améliorer sa performance et sa relation client.

Ces investissements peuvent concerner :

- l'acquisition de logiciels ;
- le développement de tous outils numériques ;
- l'équipement en matériels numériques ;
- la réalisation d'études dans le but de réaliser les investissements mentionnés aux alinéas précédents.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le taux de l'aide aux investissements favorisant la transition numérique est majoré de 10 points maximum par rapport au taux de "l'aide à l'équipement": ["/aide/UiM_3w/nouvelle-caledonie-sud/aide-a-l-equipement-case.html](/aide/UiM_3w/nouvelle-caledonie-sud/aide-a-l-equipement-case.html)".

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Pour bénéficier des aides, le demandeur doit faire sa demande en ligne via la plateforme de la Province Sud.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux

Organisme

PROVINCE SUD

Nouvelle-Calédonie - Province Sud

- 9 route des Artifices Baie de la Moselle
BP L1
98849 NOUMÉA
Téléphone : (687) 20 30 40

Fichiers attachés

- [Filières éligibles](#) (15/04/2022 - 0.75 Mo)